

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1984)
Heft: 8

Artikel: La formation artistique dans les écoles spécialisées : il y a encore des raisons d'aller à l'école = Schweizerische Schulen für Gestaltung : es gibt immer noch Gründe zur Schule zu gehen
Autor: Daval, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-626568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHULEN KUNST AUSBILDUNG ARTS SCHOOLS FORMATION FORMATION FORMATION

confia à l'intuition de ses artistes le rôle de prophètes ou d'explorateurs de nouvelles possibilités d'être. Dans un tel contexte, le créateur ne pouvait trouver d'autres vérités que l'authenticité de son *expérience vécue*. Après avoir épuisé les exigences de l'image comme reflet, il restait aux plasticiens à retrouver la réalité de leur langage; c'est ce que les meilleurs expérimentèrent jusqu'à l'abstraction. Tout se passa, alors, hors et contre l'école qui se réfugiait dans la fidélité à ses modèles.

L'école retrouve ses chances

Dès la fin de la guerre 14-18, tout s'avéra déjà différent. L'attitude des artistes changea et l'école ne tarda pas à prouver sa nécessité; non pas l'académie traditionnelle mais ces nouveaux instituts qui avaient nom: Vhutemas, Bauhaus... En effet, qu'ils soient dadaïstes ou constructivistes, les créateurs prenaient conscience de la nécessité de réformer l'homme pour rendre impossible le désastre qu'ils venaient de vivre. Pour eux, le drame qui fit plus de neuf millions de morts était l'aboutissement d'un individualisme forcené – qu'on retrouva à l'échelle du pays sous le nom de nationalisme –, démodé par les progrès de la connaissance et de la science. A un monde nouveau, il fallait un homme nouveau: l'art s'imposait comme le champ privilégié d'expérimentation d'une intelligence et d'une sensibilité différentes, à la fois prospectives et critiques. Faire de l'art n'était plus suffisant, encore fallait-il savoir quoi en faire et pour qui. Dans ce contexte, l'artiste renonça à son pouvoir démiurgique pour développer ses qualités d'éducateur. C'est le sentiment que résume le Russe Rodtchenko en 1921 lorsqu'il écrit: *L'artiste de notre temps est l'homme sachant organiser sa vie, son travail et lui-même. Il faut travailler pour la vie et non point pour les palais, les églises, les cimetières et les musées...*

La nécessité d'inventer un nouvel espace de formation s'imposa quand il devint urgent de faciliter le développement de cet homme nouveau que la civilisation moderne revendiquait et que l'artiste croyait pouvoir façonner. A l'instar de la science avec laquelle il a partie liée, l'art ne saurait être inné: il exige réflexion et exercice, théorie et pratique...

A peine la révolution russe établie, les artistes soviétiques inventent ce nouveau type d'école; leurs idées ne vont pas tarder d'impregner le Bauhaus, à assurer sa renommée et, de là, à conquérir le monde entier, au cours de cet exil d'est en ouest que l'évolution politique et la montée du nazisme vont provoquer. La situation s'est alors totalement inversée: jusqu'à la guerre de 14, les meilleurs artistes seront ceux qui avaient pu ou dû échapper à l'enseignement officiel; après, à l'exception de Picasso, il n'y aura plus un créateur célèbre de Kandinsky à Klee, de Malévitch à Léger, de Matisse à Mondrian, qui n'ait pris des responsabilités éducatives ou, du moins, échaffaudé un système de formation artistique.

Dans son livre *Du chevalier à la machine* (1923), le théoricien russe Taraboukine résume ce que tous éprouvent: *Les talents étaient jusqu'à maintenant innés, considérés comme des dons naturels. Mais si nous avons pu par la technique plier dans une mesure considérable la nature à notre volonté, il faut maintenant en faire de même dans le domaine de la culture et de la création. Nous voulons que les talents ne tombent plus du ciel, mais soient artificiellement cultivés. La réforme de la science et de la pédagogie est à concevoir sous l'angle de la maîtrise productiviste, constructiviste.* Peu avant, le jeune Jeanneret qui ne s'appelait pas encore Le Corbusier écrivait dans *l'Esprit nouveau*: *L'œuvre ne doit pas être accidentelle, exceptionnelle, impressionniste, inorganique, protestataire, pittoresque, mais au contraire générale, statique, expressive de l'invariant (...). Toutes les libertés sont acquises à l'art sauf celle de ne pas être clair.*

Les données de la réforme

L'élan était donné, l'art continua à évoluer mais les écoles traditionnelles résistèrent encore à ce renouvellement. Quand après mai 1968, les institutions éprouveront la nécessité de se repenser, tout sera alors possible, à Genève également.

La refonte de l'école des beaux-arts en école supérieure d'art visuel a été nourrie de cette analyse: puisqu'aujourd'hui tout est tellement différent, devient si complexe, comment dominer une situation aussi ouverte hors d'un milieu spécialisé? Pourquoi ne pas tenter d'utiliser l'école, puisqu'elle existe et que tout concourt à la nécessité de sa réforme? C'est le pari qui a été pris et tenu.

Certes, le contexte de 1970 n'était pas exactement celui de 1983; les choses se sont encore précipitées, mais on pouvait déjà pressentir ce qui caractérisait la création contemporaine: la multiplication de ses possibilités. Les mouvements dominants n'existant plus, et même la notion d'avant-garde finissant par se dévaluer, il devenait évident qu'il serait absurde de chercher à imposer une hiérarchie parmi les genres et les pratiques, celle-ci ne pouvant relever que de l'arbitraire ou du *goût*. Dans une telle période de mutation, il s'avérait que seule la vérité des expériences personnelles, confrontée aux réalités et aux exigences du temps, était fiable. Ce double constat poussa donc à imaginer une institution qui ne mettrait d'autre frein à la liberté de recherche que la responsabilité d'un investissement total, c'est-à-dire un espace qui placerait chaque étudiant en face de sa nécessité de créer tout en développant un climat favorisant l'affirmation de l'expérimentation personnelle dans une situation avvertie.

Le premier obstacle à franchir était statutaire, mais tout s'imbriquait: l'organisation interne, le règlement, la définition des espaces de travail, le budget... Tout se joua entre l'automne 1973 et le 13 juin 1977, date de l'approbation par le Conseil d'Etat du règlement de l'ESAV et à l'intérieur d'une commission où étaient représentés le Département de l'instruction publique, l'université et l'école des beaux-arts. L'université, parce que nous revendiquions le statut de Haute Ecole, c'est-à-dire d'institut de niveau supérieur, et que seuls des pairs pouvaient l'accorder. La bataille fut rude; il s'agissait de faire admettre que la création artistique est une aventure intellectuelle du même type que la recherche scientifique ou littéraire. Cette reconnaissance était essentielle car la réforme que nous imaginions ne pouvait se matérialiser dans le cadre d'une école professionnelle devant, par définition, favoriser la transmission de connaissances...

Jean-Luc DAVAL
Doyen à l'ESAV
à Genève

ein neues Bewusstsein der Wirklichkeit erwirbt, muss er sich ein neues Weltbild ausdenken, eine neue Daseinsberechtigung finden. Das 19. Jahrhundert, das keine Antworten mehr von der Religion, *dem Opium des Volkes*, erwarten konnte, vertraute die Rolle der Propheten oder Entdecker von neuen Möglichkeiten des *Sein*, der Intuition seiner Künstler an. In diesem Zusammenhang konnte der Künstler keine anderen Wahrheiten finden, als die Authentizität seiner *erlebten Erfahrung*. Nachdem das Bedürfnis nach dem Bild als Abbild gesättigt war, wurde es Aufgabe der bildenden Künstler, die Realität ihrer Sprache wiederzufinden und die Besten experimentierten mit den neuen Ausdrucksformen bis zur Abstraktion. Aber alles geschah, damals, ausserhalb und gegen die Schule, die sich mit dem treuen Festhalten an den Vorbildern genügte.

Neue Chancen der Schule

Seit dem Ende des Krieges 14-18 war alles, was sich als richtig erwies, bereits anders. Das Verhalten der Künstler änderte und die Schule zögerte nicht, ihre Notwendigkeit zu beweisen; keine traditionelle Akademie mehr, sondern diese neuen Einrichtungen (Lehranstalten) mit Namen wie: Vhutemas, Bauhaus... Denn, ob Dadaisten oder Konstruktivisten, die Künstler waren überzeugt von der Notwendigkeit, den Menschen neu zu bilden um Katastrophen (wie die eben erlebte) zu verunmöglichen. Für sie war das Drama, das mehr als neun Millionen Tote forderte, das Ergebnis von einem externen Individualismus (den man auf Länderebene unter dem Namen Nationalismus wiederfindet) überholt durch die Fortschritte der Erkenntnis und der Wissenschaft. Für eine neue Welt brauchte es einen neuen Menschen: die Kunst drängte sich auf als privilegierten Experimentierbereich einer andersartigen Intelligenz und Sensibilität, gleichzeitig prospektiv (vorausschauend) und kritisch. Kunst zu machen genügte nicht mehr, man sollte auch noch wissen, welche Kunst und für wen. In diesem Zusammenhang verzichtete der Künstler auf sein weltenschöpferisches Können, um seine Qualitäten als Erzieher zu entwickeln. Dieses Gefühl bringt der Russe Rodtschenko zum Ausdruck wenn er 1921 schreibt: *Der Künstler unserer Zeit ist der Mensch der sein Leben, seine Arbeit und sich selbst organisieren kann. Man muss für das Leben arbeiten und nicht für die Paläste, die Kirchen, die Friedhöfe und die Museen...*

Die Notwendigkeit, einen neuen Ausbildungsbereich zu schaffen drängte sich auf, als es dringlich wurde die Entwicklung dieses neuen Menschen zu fördern, den die moderne Zivilisation verlangte und den der Künstler glaubte, bilden zu können. Nach Art der Wissenschaft mit der sie teils verbunden ist, kann Kunst nicht angeboren sein; sie verlangt Überlegung und Ausübung, Theorie und Praxis...

Kaum ist die russische Revolution etabliert, so erfinden die sowjetischen Künstler diesen neuen Typ von Schule; ihre Ideen werden das Bauhaus durchdringen, seine Berühmtheit ausmachen und, von dort, die ganze Welt erobern; im Laufe dieses Exils von Osten nach Westen, provoziert durch die politische Entwicklung und den aufkommenden Nazismus. Die Situation hat sich also vollständig verändert: bis zum Krieg von 14-18 waren die besten Künstler diejenigen, die dem offiziellen Unterricht ausweichen konnten oder mussten; nachher gab es, mit Ausnahme von Picasso, keinen bekannten Künstler mehr – von Kandinsky bis Klee, von Malewitsch bis Léger, von Matisse bis Mondrian – der nicht erzieherische Verantwortungen übernommen hätte oder wenigstens ein System der künstlerischen Ausbildung aufbaute.

In seinem Buch *Du chevalet à la machine* fasst der russische Theoretiker Taraboukine das, was alle empfinden, zusammen: *Die Talente wurden bis jetzt angeboren, als natürliche Gaben bezeichnet. Aber wenn wir, durch die Technik, die Natur bis zu einem gewissen Mass unserem Willen unterwerfen konnten, so muss jetzt dasselbe im Bereich der Kultur und der künstlerischen Gestaltung geschehen. Wir wollen dass die Talente nicht mehr vom Himmel fallen, sondern künstlich gezüchtet werden. Die Reform der Wissenschaft und der Pädagogik ist aus dem Gesichtspunkt der produktivistischen und konstruktivistischen Beherrschung zu verstehen. Der junge Jeanneret, der sich noch nicht Le Corbusier nannte, schrieb kurz vorher im l'Esprit nouveau: Das Kunstwerk darf nicht zufällig, aussergewöhnlich, impressionistisch, anorganisch, widersprechend, malerisch sein, sondern im Gegenteil allgemein, statisch, betont unveränderbar (...). Alle Freiheiten sind der Kunst erlaubt, ausser derjenigen, nicht klar und deutlich zu sein.*

Die Gründe der Reform

Der Anstoss war gegeben, die Kunst entwickelte sich weiter, aber die traditionellen Schulen widersetzten sich noch dieser Erneuerung. Als die Lehranstalten, nach dem Mai 1968, das Bedürfnis einer Neuorientierung verspürten, wurde jetzt alles möglich, auch in Genf.

Die Umschmelzung der *école des beaux-arts* (Kunstakademie) in eine *école supérieure d'art visuel* ((Hochschule der visuellen Kunst) wurde genährt durch diese Analyse: weil heute alles dermassen unterschiedlich ist, so umfassend wird, wie soll man eine solche Situation in den Griff bekommen, ohne den nötigen Rahmen zu haben? Warum nicht versuchen die Schule zu benützen, da sie ja existiert und alles zu ihrer notwendigen Reform beiträgt? Diese Wette wurde eingegangen und gehalten. Sicher, die Gegebenheiten von 1970 waren nicht genau dieselben von 1983; die Ereignisse wurden noch beschleunigt, aber man konnte schon voraussehen was die zeitge-

nössische, künstlerische Gestaltung charakterisieren wird: die Vervielfachung ihrer Möglichkeiten. Da die existierenden, führenden Gruppierungen fehlten, selbst der Begriff *d'avant-garde* entwertete sich, wurde offensichtlich dass es absurd wäre, eine Rangordnung aufzustellen zwischen den Arten und den Anwendungen und die dann doch nur von der Willkür oder vom *Geschmack* abhängig wäre. In einem solch wechselvollen Zeitabschnitt erwies sich, dass einzig die Echtheit der persönlichen Erfahrungen, konfrontiert mit der Realität und den Forderungen der Zeit, zuverlässig war. Diese doppelte Feststellung führte dazu, sich eine Lehranstalt vorzustellen die der Freiheit des Suchen und Forschen keinen andern Zaum anlegen würde, als die Verantwortung einer totalen Investition, das heisst, ein Raum der jeden Studenten seinem schöpferischen Bedürfnis gegenüberstellen würde. Gleichzeitig sollte dieser Raum ein Klima schaffen, das die Bestätigung des persönlichen Experimentes in einer bestimmten Situation begünstigt.

Das erste zu überwindende Hindernis waren die Statuten, dann lief alles wie am Schnürchen: die interne Organisation, das Reglement, die Definition der Arbeitsräume, das Budget... Alles vollzog sich zwischen dem Herbst 1973 und dem 13. Juni 1977, dem Datum der Genehmigung des Reglements der ESAV durch den *Conseil d'Etat*, und innerhalb einer Kommission, in der das *Département de l'instruction publique*, die Universität und die *école des beaux-arts* vertreten waren. Die Universität, weil wir den Status der Hochschule (*Haute Ecole*) beanspruchen, das heisst einer Lehranstalt mit höherem Niveau (*institut de niveau supérieur*) und die nur die *pairs* gewähren konnten. Die Schlacht war hart; es handelte sich darum anzuerkennen, dass die künstlerische Gestaltung ein intellektuelles Abenteuer ist, von gleicher Art wie die wissenschaftliche Forschung oder die Litteratur. Diese Anerkennung war wesentlich denn die Neugestaltung, die wir uns vorstellten, konnte sich nicht im Rahmen einer Berufsschule verwirklichen, die zwangsläufig der Vermittlung von Kenntnissen den Vorrang geben muss.

Traduit du français
Il y a encore des raisons
d'aller à l'école
de Jean-Luc DAVAL,
doyen de l'ESAV, Genève



GENÈVE

Arts décoratifs

Etudes

L'école des arts décoratifs est une école professionnelle de métiers d'art et d'art appliqué qui fait partie de l'enseignement secondaire genevois; elle prépare à l'obtention du certificat fédéral de capacité de bijoutier-joaillier, de céramiste, de dessinateur d'intérieur, de graphiste, à l'obtention d'un diplôme dans la profession d'architecte d'intérieur et à l'entrée à l'école supérieure d'art visuel (anciennement école des beaux-arts) pour les élèves suivant les cours d'*expression artistique*. L'apprentissage du métier dure quatre ans, à raison de 40 heures par semaine. En fin d'études, les élèves peuvent sous certaines conditions obtenir un certificat et, s'ils ont obtenu le certificat fédéral de capacité (voir instructions réglementaires internes), recevoir le diplôme de l'école des arts décoratifs.

Graphisme

• Quatre ans, 40 heures par semaine.

Le graphiste est en mesure de visualiser des messages informatifs ou publicitaires depuis le stade du projet jusqu'à celui de sa production.

• Connaissances générales et théoriques. Français, calcul, langues, connaissances commerciales, connaissances économiques, connaissances de l'art, connaissance du cinéma, presse - radio - TV.

Typographie, photographie, sérigraphie (initiation théorique et pratique), papiers, procédés d'impression, psychologie et organisation de la publicité, devis.

Dessin d'observation, géométrie, perspective, volume, dessin de figure, expression illustration, cinéma animation.

• Atelier

Réalisations techniques de créations publicitaires:

a) en surface: marques, papiers commerciaux, étiquettes, emballages, prospectus, affiches, illustrations, etc.;

b) en volume: sujets d'exposition en trois dimensions, vitrines, stands, etc.;

c) Technique audio-visuelle.

• Sports

Classe préparatoire

• Un an, 40 heures par semaine.

La classe préparatoire a pour but de déceler et développer les dons et qualités des élèves et de les préparer à l'entrée dans une section d'art appliqué ou en section d'expression artistique.

Cette année est consacrée principalement à l'acquisition des disciplines et des techniques de base.

• Connaissances générales et théoriques. Français, 2 h; anglais et allemand, 2 h; connaissance de l'art, 2 h.

• Formation générale artistique pratique. Dessin observation, 8 h; couleur, 8 h; dessin technique, 4 h; volume terre, 4 h; volume papier, 4 h; formes et invention, 4 h.

• Sports: 2 h.



Ecole supérieure d'art visuel

La spécificité de l'ESAV

Ce statut acquis, l'autonomie et la spécificité de l'école allaient s'affirmer dans son règlement. Son principe est simple: aux exigences liées à la définition du profil idéal du créateur qui régissait implicitement les écoles traditionnelles, succéda un espace de la réalisation et de confrontation, ouvert et diversifié, devant permettre à chacun de réaliser les expérimentations dont il a besoin pour se trouver et s'accomplir, aussi bien au niveau pratique que théorique. Théorique car c'était une autre conséquence de la réforme; la réflexion et l'information doivent compter désormais dans l'activité totale: on ne peut agir sans savoir comment, ni pourquoi, ni sans connaissance du contexte de son action.

Pour permettre de comprendre où et comment naissent les œuvres auxquelles nous sommes confrontés, il est plus simple d'utiliser une image métaphorique. L'ESAV est comme une serre ou une orangerie. On y admet des graines, des pousses ou des plantons de natures différentes (ceux-ci sont sélectionnés sur leurs possibilités de développement) et on s'efforce de créer le climat spécifique à la meilleure croissance de ces espèces, en prenant soin d'éviter que la rigueur ou l'uniformité du traitement ne favorisent la création d'hybrides dénaturés. Sur le plan artistique, cela revient à donner à chacun la responsabilité de lui-même et à créer des programmes spécifiques, aussi variés et nombreux qu'il y a de candidats. Ainsi à chaque semestre, l'étudiant passe des contrats de travail avec des maîtres d'atelier. Ceux-ci interviendront comme conseillers et critiques par rapport à leur expérience de praticien spécialisé et de créateur, l'institution recommandant de croiser les expériences différentes plutôt que d'arriver trop rapidement à une spécialisation. Le contrat rempli donne le droit de présenter son travail à un jury formé d'enseignants et de personnalités extérieures choisis d'un commun accord entre le maître et ses élèves. Ces séances de jury auxquelles les candidats sont complètement associés ne tarderont pas à se révéler comme des moments pédagogiques intenses: à cette occasion les étudiants peuvent voir leur travail de l'extérieur, ont leur premier vrai contact avec le public et surtout se trouvent confrontés par les critiques avec la situation générale de l'art contemporain.



L'institution, qui se contente de borner l'itinéraire de chacun, cherche aussi à satisfaire le maximum de besoins et à relancer les expériences. A ce niveau, la possibilité d'inviter des artistes pour des conférences ou des workshops a été particulièrement efficace et productive. Par exemple, des artistes aussi différents que Ben, Buren, Gerz, Simonds, Karavan, Singer, Eggenschwiler, Buri, Pinceman, Sarkis, Weiner, Muntadas, Miriam Cahn, Vivian Suter, Anna Winteler, Federle, Castini, Appelt, Palestine, Nyst, Van der Keuken, Downsbrough, Dwoskin, Newman, Long, Sandoz, Oppenheim ont été associés à l'enseignement.

L'école des beaux-arts s'est transformée en école supérieure d'art visuel parce qu'en changeant de fonction, elle élargissait en même temps ses champs de pratiques et était conduite à déborder les disciplines traditionnelles des beaux-arts. D'ailleurs, les limites entre la peinture, la sculpture et le dessin étaient devenues floues depuis l'invention du collage et de l'assemblage. Il devenait surtout important de pouvoir inclure ces nouveaux champs de création qui, de l'*installation* à la pratique de l'image et du son, sont ici regroupés sous une appellation nouvelle: les médias mixtes. Ce secteur est en pleine expansion car les créateurs ne sauraient se détourner des techniques qui interviennent d'une manière dominante dans notre quotidien. Cette liberté laissée aux étudiants ne leur a pas seulement permis de s'annexer les moyens de communication les plus récents - comme le film ou la vidéo -, elle leur a encore permis d'interroger les pratiques les plus traditionnelles avec une curiosité accrue mais critique.

Le sens de l'exposition

Depuis dix ans, grâce à l'ESAV et à quelques institutions - dont le centre d'art contemporain qui nous prête généreusement son espace -, l'art contemporain a une présence à Genève. Notre ville devient un centre avec lequel il faudra compter. Mais seuls les initiés le savent déjà. Il reste donc à montrer à tous la création actuelle et ses données...



LAUSANNE

Mission de l'école et organisation de l'enseignement

L'École cantonale des beaux-arts et d'art appliqué de Lausanne (anciennement Ecole cantonale de dessin) a été fondée en 1821. La loi du 19 septembre 1978 sur les activités culturelles définit comme suit la mission et l'organisation de l'école (chapitre II, section VI):

Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué

• Mission

Art. 24 – L'école cantonale des beaux-arts et d'art appliqué a pour mission de donner à ses étudiants une formation artistique, de les préparer aux carrières d'art, ainsi qu'aux professions de l'enseignement et de la communication en relation avec les arts plastiques.

Elle peut organiser des cours de perfectionnement.

• Organisation de l'enseignement

Art. 25 – L'école comprend trois sections qui peuvent être articulées en sous-sections:

- ① la section beaux-arts;
- ② la section études artistiques générales;
- ③ la section art appliqué.

Le plan d'études de chacune des sections est fixé par un programme adopté par le département.

Cours principaux

Art intégré; composition élémentaire; composition graphique élémentaire; comptabilité, devis et information juridique; connaissance et histoire de l'art; connaissance des matériaux; création de produit; culture française; dessin d'observation; dessin technique; esthétique et sociologie de l'art; écriture; éléments de machine; emballage et exposition; géométrie descriptive; grammaire plastique espace; grammaire plastique surface; graphisme élémentaire; graphisme, illustration et conditionnement; gravure sur bois; gravure en creux; information audio-visuelle; lettre, sigle et mise en page; lithographie; maquette; modelage; peinture; photographie; photographisme; physique; procédés d'impression; rédaction courte; résistance des matériaux; sculpture; sémiologie; sérigraphie; typographie.



• Statut des élèves

L'école reçoit deux catégories d'élèves:

- ① les élèves réguliers;
- ② les élèves libres.

Sont élèves réguliers ceux qui, ayant satisfait aux conditions d'admission, suivent les cours en vue de la promotion.

Sont élèves libres ceux qui, tout en remplissant les conditions d'admission, suivent les cours sans envisager de promotion. Seule la section beaux-arts reçoit cette catégorie d'élèves, sous la réserve d'un éventuel manque de place dans l'un ou l'autre des cours prévus au programme.

Un élève régulier ne peut devenir élève libre qu'avec l'autorisation de la direction. Il appartient à la direction, d'entente avec les professeurs intéressés, d'accepter ou de refuser l'admission d'un élève libre.

Un élève libre doit justifier de connaissances sérieuses dans la technique qu'il désire perfectionner à l'école. Son admission se fait sur examen ou sur présentation d'un dossier de travaux personnels.

• Conditions d'admission

Les admissions sont conditionnelles; elles deviennent définitives après un trimestre (en classe préparatoire), après un semestre (dans chaque section), si les élèves ont obtenu les moyennes réglementaires.

En règle générale, l'âge minimum requis pour l'admission en classe préparatoire est de 18 ans révolus au 31 décembre de l'année en cours, et l'âge limite 25 ans. Au-delà de 25 ans, l'admission fait l'objet d'une décision de la direction.

La section études artistiques générales ayant pour but essentiel d'assurer la formation artistique des maîtres de dessin, son accès est réservé aux titulaires de l'un ou l'autre des types de maturité (fédérale, cantonale) et de baccalauréat, d'un diplôme de culture générale délivré par un gymnase vaudois, d'un brevet vaudois de capacité à l'enseignement primaire ou d'un autre titre jugé équivalent.

Pour être admis en classe préparatoire, les candidats sont soumis à un concours d'admission. Pour être admis dans l'une ou l'autre des années d'étude du métier, les candidats qui n'ont pas suivi les cours de l'école doivent attester de connaissances suffisantes dans les branches prévues au programme par la présentation d'un dossier de travaux et d'éventuelles épreuves, fixées de cas en cas.

• Certificats et brevets

A la fin de la quatrième année d'étude dans les sections beaux-arts et art appliqué (de la troisième année pour la section études artistiques générales), les élèves subissent un examen pour l'obtention d'un diplôme (section beaux-arts), d'un certificat (section études artistiques générales), d'un certificat (section art appliqué, classe de graphisme), d'un diplôme (section art appliqué, classe industrial design).

VEVEY

Buts de l'école

L'école forme des céramistes, des décorateurs et des photographes.

Elle se propose de donner aux élèves une formation suffisamment large pour leur permettre de créer un jour leur propre atelier ou de faire partie des cadres de leur profession.

L'école d'arts appliqués est un centre de formation donnant un enseignement complet de toutes les disciplines des professions concernées.

Les programmes sont établis en étroite collaboration avec les services officiels compétents et les représentants qualifiés des métiers. L'école est soucieuse de donner, en plus d'une formation professionnelle spécifique, une culture artistique suffisamment ouverte pour permettre aux élèves d'exprimer, au mieux, leurs qualités créatrices.



Enseignement

Le corps enseignant de l'école est formé de maîtres de qualité, diplômés d'écoles des beaux-arts et d'arts appliqués; il comporte des céramistes, des décorateurs, des photographes, des sculpteurs, des peintres et des graphistes dont certains réalisent, en dehors de leur enseignement, des œuvres marquantes dans leurs domaines respectifs.

Les branches de culture générale, français, langues, instruction civique, connaissances économiques, calcul général, sont confiées à des enseignants spécialisés, du niveau universitaire ou secondaire.

L'enseignement de l'école se veut assez souple pour serrer de près la réalité des métiers, soucieux d'élever le débat chaque fois que cela est possible et particulièrement ouvert pour comporter une part de prospective et de recherche.

L'école organise des voyages culturels en Suisse et à l'étranger, des visites de musées, d'expositions, d'entreprises et d'ateliers.

Elle organise aussi des expositions de travaux d'élèves où elle a obtenu de nombreux succès et de flatteuses distinctions.

Elle choisit, pour les élèves des sections de décoration et de photographie, des places de stage dans des établissements de qualité pour leur permettre de confronter les connaissances acquises à l'école avec la réalité des métiers.



Apprentissage de céramiste

Le futur céramiste doit allier, en abordant cette profession difficile, une forte motivation à des qualités manuelles et intellectuelles. Il doit faire preuve de sensibilité, de goût, d'habileté, de bonnes dispositions pour le dessin et le modelage. Il tirera le plus grand profit de ses connaissances scolaires et de son sens de l'observation.

- Durée de l'apprentissage: quatre ans (huit semestres).
- Conditions d'entrée: 16 ans au moins, 22 ans au maximum.

Concours d'entrée obligatoire.

Apprentissage de décorateur(trice)-étalagiste

Le futur décorateur doit faire preuve de sensibilité, de goût, d'habileté manuelle et de bonnes dispositions pour le dessin. Il doit être inventif, vif, créatif et pratique. Il tirera le plus grand profit de sa culture générale et de son sens de l'observation. L'école lui apportera des connaissances commerciales et une initiation aux techniques de la publicité et de la communication.

- Durée de l'apprentissage: quatre ans (huit semestres).
- Conditions d'entrée: 16 ans au moins, 22 ans au maximum.

Concours d'entrée obligatoire.

Apprentissage de photographe

Le futur photographe doit faire preuve de sensibilité, de goût, de rapidité d'esprit, d'habileté manuelle et d'un sens aigu de l'observation. Il doit porter sur le monde qui l'entoure un regard curieux et incisif. L'école lui apportera le sens de la construction de l'image et de la communication visuelle. Elle fera appel à ses connaissances scientifiques pour lui permettre de maîtriser l'importante partie technique de la profession.

Elle lui donnera l'occasion d'aborder la photographie technique, les prises de vues d'architecture, le reportage, la publicité, la mode et la photographie couleur.

- Durée d'apprentissage: quatre ans (huit semestres).
- Conditions d'entrée: 16 ans au moins, 22 ans au maximum.

Concours d'entrée obligatoire.

Cours préparatoire aux métiers d'arts appliqués

Les métiers d'arts exigent un ensemble de prédispositions qu'il est souvent difficile de déceler à travers la brièveté d'un examen forcément limité dans le temps.

Le cours préparatoire se propose de permettre aux élèves une approche de métiers tels que céramiste, décorateur, photographe, graphiste.

Un enseignement largement diversifié et une culture artistique éclectique doivent leur permettre de mieux se déterminer sur le choix d'une carrière.

La fréquentation d'un cours préparatoire d'une année est de plus en plus expressément recommandé avant d'entreprendre un apprentissage ou d'entrer dans une école d'arts appliqués.

Ce cours est réservé, en priorité, aux candidats dont les parents sont domiciliés en Suisse romande.



LA CHAUX-DE-FONDS

Dans le cadre de l'école d'art appliqué on peut accéder à trois niveaux d'orientation et de formation.

Cours de préparation et d'orientation

- Stage d'un an.

L'élève, pour autant qu'il ait suivi régulièrement les cours, reçoit en fin de stage une attestation.

Formation professionnelle

- Apprentissage de quatre ans: bijoutier-joaillier, sertisseur, graveur.

En fin d'apprentissage, l'élève reçoit le certificat fédéral de capacité et le certificat du technicum.

L'élève bijoutier-joaillier qui a obtenu le certificat fédéral de capacité peut accomplir un stage complémentaire de six mois pour recevoir une bonne initiation en sertissage. Une attestation est délivrée à la fin de ce stage.

Formation technique et esthétique

- Etudes: technicien styliste (industrie horlogère).

Etudes de deux ans après obtention d'un certificat fédéral de capacité (voir technicien styliste).

L'élève reçoit un diplôme de technicien.

Formation professionnelle

- Bijoutier-joaillier

La formation à l'école du bijoutier-joaillier se veut d'abord artisanale, mais ne met pas pour autant de côté les connaissances en vue d'une bijouterie industrielle. Selon sa formation complète, le bijoutier-joaillier pourra, suivant ses désirs et ses qualités, s'orienter vers: la bijouterie artisanale (individuellement ou en atelier); la bijouterie de réparation, de transformation ou de magasin; la bijouterie horlogère (boîte, bracelet, etc.); le modélisme (dessin, exécution de prototypes, etc.).

Après l'obtention du certificat fédéral de capacité, le bijoutier-joaillier peut faire un stage de six mois pour se perfectionner dans le sertissage. En fin de stage, il reçoit une attestation.

En fin de troisième année, le bijoutier-joaillier peut, après examen, entrer en première année technique afin de se préparer à la formation de technicien styliste (industrie horlogère). Il est tenu de passer, après quatre ans d'études, les examens en vue de l'obtention du certificat fédéral de capacité dans la profession de bijoutier-joaillier.

- Sertisseur

Le sertisseur reçoit une initiation bijoutière. Sa formation est spécifiquement orientée vers le sertissage de toutes pierres, pierres précieuses et autres. Le programme comprend une orientation vers la gemmologie.

- Graveur

Le métier de graveur, avec ses qualités artisanales, offre passablement de possibilités. Il comprend des orientations très diverses. Le graveur peut se spécialiser ou être polyvalent. L'école cherche avant

tout à donner au futur graveur des connaissances de base dans toutes les disciplines. L'apprenti, après ses quatre ans d'apprentissage, se dirigera, selon les ouvertures du moment et selon ses affinités, vers les disciplines dans lesquelles il pourra exercer la profession: la gravure de décoration, la gravure de lettres, la gravure en bijouterie, la gravure en vaisselle, la gravure sur acier (cadran, en-tête de lettre, gravure pour impression en relief (étiquettes, etc.), la médaille, le poinçon, la gravure à la machine, etc.).

Comme le bijoutier-joaillier, le graveur peut accéder en première année (technicien styliste, industrie horlogère) après la troisième année d'apprentissage avec les mêmes obligations: examen d'admission et examen pour l'obtention du certificat fédéral de capacité en gravure après les quatre ans passés à l'école.

Les apprentis bijoutiers-joailliers, sertisseurs et graveurs, ont un programme qui s'étale sur 50 périodes hebdomadaires, dont le 50% environ est consacré aux disciplines plastiques et théoriques, soit: branches générales, technologie, connaissance des matières, dessin professionnel, dessin géométrique, dessin d'observation, composition, anatomie (ostéologie, myologie), histoire de l'art et des styles, modelage.

En fin d'apprentissage, après examen, les apprentis obtiennent le certificat du Technicum neuchâtelois (selon règlement interne) et le certificat fédéral de capacité.

Formation technique et esthétique

- Technicien styliste (industrie horlogère)

Cette formation est proposée d'abord à des bijoutiers-joailliers, des graveurs, des designers, des graphistes. Peuvent être admis sur présentation d'un dossier prouvant des qualités créatrices dans le domaine plastique et suite à un examen d'admission: des micromécaniciens, mécaniciens de boîtes de montre, horlogers complets, dessinateurs en microtechnique, mécaniciens constructeurs d'é-tampes.

L'élève technicien styliste (industrie horlogère) est orienté et formé en atelier pratique d'une part et dans les branches suivantes d'autre part: composition; design, formes, couleurs, volume, espace; gemmologie, histoire de l'art et des styles; technologie des garde-temps; électroplastie, physique, chimie; études des marchés; langues.

Les programmes sont adaptés à partir des connaissances de base du candidat. Les bijoutiers, les graveurs formés dans une école d'art appliqué peuvent accéder à la première année technique après trois ans de classe de bijouterie ou de gravure si leurs qualités le permettent. Après quatre ans passés à l'école (trois ans de classe pratique plus un an de classe technique), le candidat doit subir les examens pour l'obtention du certificat fédéral de capacité dans la profession de base. A la fin des deux années de classe technique, les élèves subissent un examen en vue d'obtenir un diplôme de technicien styliste (industrie horlogère).



INFO - INFO - INF

TICINO

Il CSIA ha sede a Lugano e persegue lo scopo di dare ai giovani una formazione artistica, culturale, tecnica e professionale nei diversi rami delle arti applicate (grafica, decorazione, disegno tessile, pittura industriale, disegno d'arredamento, tessitura a mano, arti decorative).

Cura inoltre la formazione dei docenti di educazione visiva.

L'insegnamento è strutturato su un corso base della durata di un anno; su corsi professionali della durata di tre anni, tre anni e mezzo, quattro anni; su corsi di perfezionamento di uno o due anni.

Per l'ammissione al corso base sono richiesti 15 anni di età e il superamento di un esame. Chi è promosso dal corso base può accedere ai corsi professionali. La licenza della scuola permette di frequentare i successivi corsi di perfezionamento. Al termine dei corsi professionali, l'allievo che supera gli esami ottiene la licenza della scuola e l'attestato di capacità professionale rilasciato dall'autorità cantonale. Agli allievi della sezione *arti decorative* viene rilasciata solo la licenza della scuola.

I licenziati della scuola hanno la possibilità di esercitare la professione imparata o di intraprendere studi accademici nel campo artistico.

Programma del corso base

Numero ore-lezioni

- 40 lezioni settimanali per un anno.

Materie

• **Espresione**
Ricerche tecniche (colore e conseguenti applicazioni con temi specifici).
Espressività della linea (curva retta, spezzata, movimenti gestuali).

• **Grammatica plastica**
Studio dei valori in superficie ed esercitazioni grammaticali nello spazio.

• **Disegno tecnico**
Disegno geometrico, proiezioni ortogonali, prospettiva parallela, prospettiva d'aspetto, teoria delle ombre. Parallelamente ricerche sulle forme organiche.

• **Cartonaggio**
Tecnica di lavorazione e conoscenze materiali, applicazioni tridimensionali con ricerca del volume, applicazioni tridimensionali e studio degli sviluppi.



• **Fotografia**
Presentata esclusivamente come documentazione riguardante alcuni lavori scolastici. Uso macchina fotografica, sviluppo delle pellicole. Processi di stampa.

• **Disegno figura**
Inteso come mezzo di scoperta delle proporzioni umane a livello esclusivamente grammaticale.

• **Strutture**
Indagine delle caratteristiche morfologiche della superficie. Problemi semplici della comunicazione visiva. Fenomeni logici riferiti a indagini naturali. Rapporti oggetti spazio. Spazio vitale.

• **Studio dal vero**
Educazione alla visione (grammaticalmente). Educazione al saper vedere. Funzione critica dell'occhio. Modelli: volumi-oggetti (utensile, albero, architettura, ambiente, ecc.).

• **Attività ergonomiche**
Studio dettagliato e rigoroso di un oggetto o particolare e della sua struttura (costruzione, proporzioni, materia e studio dei valori).

• **Cultura generale**
Italiano, civica, storia, matematica, tedesco e ginnastica.

• **Cultura artistica**
Storia dell'arte.

Sezione dei grafici

Numero ore-lezioni

- 40 lezioni settimanali per 4 anni.

Materie

• **Disegno**
Di oggetti - figura - educazione all'osservazione.

• **Illustrazione**
Educazione all'espressione e al colore.

• **Fotografia**
Ripresa - sviluppo - stampa.

• **Animazione**
Disegno animato - oggetto animato.

• **Scrittura e lettering**
Dalle scritture ai caratteri ai logotipi.

• **Conoscenze professionali**
Conoscenze dei materiali, metodi di riproduzione, psicologia della percezione.

• **Progettazione**
Dai singoli stampati all'impaginazione coordinata, pubblicità interna, pubblicità corrente, pubblicità murale, disegno per la riproduzione.

• **Cultura generale**
Italiano, civica, economia, matematica, contabilità, geometria.

• **Cultura artistica**
Storia e critica dell'arte.



Der Zentralvorstand bittet alle Mitglieder der GSMA, in ihrem eigenen Interesse für eine individuelle Verträge. Die Sektion für abzuschieden werden. Die Sie im Dezember informieren.

Le Comité central rend attentifs tous les membres de la SPSAS au fait qu'ils ne passent aucun contrat individuel - ceci dans le propre intérêt - pour le 2e pilier. Au mois de décembre une information par vous parviendra par vos présidents.

Télévision romande

25 novembre 1984, à 20 h 50

Tickets de premières

Jo Excoffier et François Jaquenod proposent le bimensuel des arts et du spectacle.

Aujourd'hui: édition spéciale au Musée de l'art brut à Lausanne à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments.

• Rencontre avec Michel Thévoz, directeur de la collection art brut.

• Un grand créateur de masques: Werner Strub, à propos d'Alceste d'Euripide à la Comédie de Genève.

• Rétrospective Albert Trachsel au Musée d'art et d'histoire de Genève. Redécouverte d'un symboliste suisse.

• Plus un sujet à déterminer.